



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 9 octobre 2024 – N° 152

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *Maison de la famille la Parentr'aide.*
- La députée des Mille-Îles sur le sujet suivant : *Souligner le 50^e anniversaire de l'Association pour aînés résidant à Laval.*
- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *La médaille du député de l'Assemblée nationale pour l'infatigable bénévole Mme Lise Poissant.*
- Le député de Laurier-Dorion sur le sujet suivant : *Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral.*
- La députée de Verchères sur le sujet suivant : *Souligner le 30^e anniversaire de la Fondation du Centre d'hébergement de Contrecoeur.*
- Le député de Viau sur le sujet suivant : *Souligner les 70 ans de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.*
- La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant : *40^e anniversaire des Vieux Loups.*
- Le député des Îles-de-la-Madeleine sur le sujet suivant : *Souligner le 50^e anniversaire de l'Association des personnes handicapées des Îles.*
- Le député de Lac-Saint-Jean sur le sujet suivant : *Octobre, mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage à M. Marco Leclerc, heureux bénévole depuis près de 40 ans.*
- La députée de Labelle sur le sujet suivant : *À la mémoire de M. Frédéric Back.*
- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *Station Mont-Ste-Cécile et Vélos Eldorado pour du vélo de montagne au cœur des Appalaches!*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) **documents**
 b) **rapports de commissions**
 c) **pétitions**

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) **Projet de loi n° 71**
Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale
Présenté par la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire le **11 septembre 2024**
- 2) **Projet de loi n° 73**
Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence
Présenté par le ministre de la Justice le **3 octobre 2024**
- 3) **Projet de loi n° 76**
Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public
Présenté par le ministre du Travail le **2 octobre 2024**

Étude détaillée en commission

- 4) **Projet de loi n° 32**
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 14 septembre 2023
Principe adopté le **4 juin 2024**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

- 5) **Projet de loi n° 61**
Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif
Présenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable le 9 mai 2024
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 18 septembre 2024
Principe adopté le **26 septembre 2024**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
- 6) **Projet de loi n° 63**
Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions
Présenté par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts le 28 mai 2024
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 1^{er} octobre 2024
Principe adopté le **8 octobre 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- 7) **Projet de loi n° 67**
Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le 4 juin 2024
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 24 septembre 2024
Principe adopté le **25 septembre 2024**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 8) **Projet de loi n° 69**
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 6 juin 2024
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2024
Principe adopté le **3 octobre 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- 9) Projet de loi n° 72
Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit
Présenté par le ministre de la Justice le 12 septembre 2024
Principe adopté le **19 septembre 2024**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

- 10) Projet de loi n° 64
Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec
Présenté par le ministre de la Culture et des Communications le 22 mai 2024
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 24 septembre 2024
Principe adopté le 1^{er} octobre 2024
Rapport la Commission de la culture et de l'éducation déposé le **8 octobre 2024**

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 11) Projet de loi n° 190
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 12) Projet de loi n° 191
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 13) Projet de loi n° 192
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**

- 14) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 15) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 16) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 17) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 18) Projet de loi n° 198
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 19) Projet de loi n° 199
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 20) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 21) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**

- 22) Projet de loi n° 392
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 23) Projet de loi n° 393
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 24) Projet de loi n° 394
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 25) Projet de loi n° 395
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**
- 26) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 27) Projet de loi n° 397
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 28) Projet de loi n° 398
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**

- 29) Projet de loi n° 399
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 30) Projet de loi n° 490
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 491
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 32) Projet de loi n° 492
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 493
Loi modifiant la Loi sur l’immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l’immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 34) Projet de loi n° 494
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d’un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 35) Projet de loi n° 495
Loi visant à lutter contre l’accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**
- 36) Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l’amiral blanc en tant qu’insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d’Argenteuil le **9 juin 2023**
- 37) Projet de loi n° 499
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**

- 38) Projet de loi n° 591
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 39) Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 40) Projet de loi n° 596
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 41) Projet de loi n° 597
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Verdun le **1^{er} février 2024**
- 42) Projet de loi n° 599
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**
- 43) Projet de loi n° 690
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 44) Projet de loi n° 691
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**

- 45) Projet de loi n° 693
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 46) Projet de loi n° 694
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 47) Projet de loi n° 695
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 48) Projet de loi n° 697
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 49) Projet de loi n° 699
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 50) Projet de loi n° 790
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**
- 51) Projet de loi n° 791
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun
Présenté par le député de Nelligan le **1^{er} mai 2024**
- 52) Projet de loi n° 792
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**

- 53)** Projet de loi n° 796
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**

Étude détaillée en commission

- 54)** Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 55)** Projet de loi n° 201
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 56)** Projet de loi n° 203
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

- 57) 8 octobre 2024
Motion du leader de l'opposition officielle

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Société de l'assurance automobile du Québec qualifie de « mesure porteuse » l'instauration de sanctions administratives dès l'atteinte d'un taux d'alcoolémie de 0.05;

QU'elle rappelle le consensus scientifique grandissant au sujet de cette mesure;

QU'elle déclare que le seul objectif du gouvernement devrait être celui de sauver des vies;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de prendre les dispositions nécessaires afin que le projet de loi n° 694, qui propose l'instauration de cette mesure, soit étudié et adopté d'ici la fin de la présente session parlementaire.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 62

Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure

Adopté le **8 octobre 2024**

Projet de loi n° 68

Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins

Adopté le **8 octobre 2024**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.
- Audition du Tribunal administratif du logement sur sa gestion administrative, sur ses engagements financiers et sur le rapport annuel du Protecteur du citoyen.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 63**, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions (mandat confié le 8 octobre 2024).
- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 3 octobre 2024).

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 71**, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale (mandat confié le 24 septembre 2024).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 72**, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit (mandat confié le 24 septembre 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 32**, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux (mandat confié le 4 juin 2024).
- **Projet de loi n° 67**, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (mandat confié le 25 septembre 2024).
- **Projet de loi n° 72**, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit (mandat confié le 19 septembre 2024).
- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

Mandats d'initiative

- Les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement au don d'organes et de tissus.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 61**, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif (mandat confié le 26 septembre 2024).

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au feuillet du mercredi*

- 131) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **21 mai 2024**
Au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Trois anciens élus de la Côte-de-Beaupré pressent à leur tour le gouvernement de « dénouer l'impasse » dans laquelle se trouve la station de ski du Mont-Sainte-Anne, dont la vétusté est dénoncée depuis plusieurs années.

Ils aimeraient que Québec examine l'offre du groupe franco-suisse e-Liberty et de certains investisseurs régionaux, qui se disent prêts à acquérir la montagne et à investir des millions de dollars dans sa revitalisation.

Le ministre a indiqué le mois dernier que le gouvernement était prêt à aider financièrement Resorts of the Canadian Rockies afin de revitaliser le Mont-Sainte-Anne. Or, aucun plan ni montant d'argent n'a toutefois été annoncé par Québec ou par l'entreprise depuis lors.

Quand est-ce que de nouveaux développements seront annoncés afin de sauver le Mont-Sainte-Anne?

- 140) Mme Caron (La Pinière) – **30 mai 2024**
À la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

Les maladies neurologiques dégénératives touchent plus de 200 000 personnes au Québec. On sait que la vie après un diagnostic a de profondes répercussions sur les personnes atteintes, sur les membres de leur famille, sur les proches aidants et aussi sur notre système de santé.

Il est donc primordial d'aborder la question des maladies dégénératives de la manière la plus constructive possible. En ce sens, le Québec pourrait se doter d'un état de situation clair et d'une stratégie d'accès aux traitements novateurs et de l'avancement de la recherche.

En ce sens, est-ce que la ministre est disposée à créer un comité aviseur afin de mobiliser, notamment, les meilleurs spécialistes du domaine des traitements novateurs, de la recherche, des associations de patients et de proches aidants?

- 143) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **5 juin 2024**
Au ministre responsable des Services sociaux

Il est important, en matière d'itinérance, d'avoir un portrait juste de la situation.

Est-ce que le ministre peut nous donner le nombre de places offertes au Québec par région pour les personnes en situation d'itinérance?

Peut-il nous partager le nombre de places ouvertes entre le 31 décembre et le 31 mai?

Est-ce possible de préciser, dans ces places, le nombre de places ouvertes 24 heures sur 24 et 365 jours par année?

- 146) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **6 juin 2024**
Au ministre de la Cybersécurité et du Numérique

L'implémentation d'un dossier médical centralisé présente des enjeux importants en matière de sécurité numérique. La centralisation des données de santé des Québécois en une seule infrastructure numérique fait de celle-ci une cible de choix pour les pirates informatiques, et toute brèche pourrait entraîner des conséquences catastrophiques vu la quantité et la nature sensible des données stockées. La firme Epic Systems Corporation, choisie par le gouvernement du Québec pour bâtir le futur dossier santé numérique, a déjà été impliquée dans des brèches de données à plusieurs reprises, ce qui n'apaise pas les inquiétudes que ce projet suscite en matière de cybersécurité.

Par ailleurs, l'accès et la circulation facilitée des données de santé depuis l'entrée en vigueur du projet de loi n° 3 multiplient les portes d'entrée potentielles par lesquelles des acteurs malveillants pourraient accéder aux données de santé des Québécois. Un des objectifs du projet de loi n° 3 est de faciliter l'entraînement de programmes d'intelligence artificielle en santé, qui nécessitent des bases de données importantes pour être développés.

Le Québec ne bénéficie présentement pas de cadre législatif ni de processus d'approbation relatif aux technologies d'intelligence artificielle utilisées en santé, ce qui pose plusieurs enjeux, notamment en matière linguistique. Les programmes d'intelligence artificielle étant largement entraînés sur des bases de données anglophones, il n'est pas garanti que leur performance soit la même en français qu'en anglais sans ajustements.

À l'échelle canadienne, Santé Canada, qui approuve les technologies médicales proposées par les entreprises, n'a pour l'instant seulement autorisé que quelques programmes médicaux basés sur l'intelligence artificielle, principalement dans le domaine de l'imagerie. Leur processus d'approbation n'évalue pas les programmes d'intelligence artificielle de manière différenciée en français et en anglais, ce qui pourrait créer des inégalités en matière d'efficacité et de sécurité.

Mes questions à l'égard du ministre de la Cybersécurité et du Numérique sont les suivantes :

1. Quelles mesures le ministre compte-t-il mettre en place pour assurer l'intégrité des données de santé dans le cadre du déploiement du dossier santé numérique?
2. Des initiatives sont-elles prises pour légiférer et encadrer l'utilisation et la sécurité des données de santé des Québécois dans la recherche et le développement des projets d'intelligence artificielle en santé?
3. Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique appuie-t-il la création d'une voie d'approbation francophone pour évaluer les projets d'intelligence artificielle présentant une composante linguistique?

147) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **6 juin 2024**

Au ministre de la Santé

Plusieurs ministères financent d'ores et déjà l'implémentation de l'intelligence artificielle dans le réseau de la santé, tels le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

L'intelligence artificielle bénéficie par ailleurs de financement parapublic par l'entremise de fonds de recherche publics et de fonds publics d'investissement, comme le Fonds de recherche du Québec, Investissement Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'essentiel des fonds gouvernementaux est investi au sein de consortiums privés, qui investissent ces sommes dans divers projets de recherche ou jeunes pousses selon leur propre politique d'investissement. Les états financiers des consortiums mentionnés ne sont pas d'ordre public, ce qui rend difficile de suivre leurs investissements.

Les objectifs de ces sociétés peuvent par ailleurs être désalignés des intérêts de la population québécoise. Ces fonds entretiennent une stratégie d'investissement axée sur le profit, l'innovation et la commercialisation et se concentrent dans des secteurs de la santé qui risquent d'augmenter les coûts des soins de santé. Ces dépenses publiques supplémentaires ne retomberont pas sur les épaules des consortiums d'investissement, mais sur celles du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui compose déjà depuis quelques années avec une explosion des coûts.

Mes questions à l'égard du ministre de la Santé sont donc les suivantes :

Quelles mesures sont prises par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour s'assurer que les technologies d'intelligence artificielle, que le gouvernement finance, représentent les intérêts des Québécois et Québécoises, notamment la pertinence clinique, la réduction des coûts, la libre circulation des connaissances et la représentativité de la population?

Le ministère considère-t-il se doter de sa propre stratégie d'investissement en matière d'intelligence artificielle plutôt que de déléguer cette tâche à des consortiums privés?

153) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 septembre 2024**

À la ministre responsable de l'Habitation

Dans le programme AccèsLogis, il existait deux subventions pour améliorer l'accessibilité et l'adaptabilité d'un projet. La subvention adaptabilité du logement (SUAL) permettait d'inclure des mesures d'adaptabilité dans un logement pour que celui-ci puisse répondre plus efficacement aux besoins évolutifs des ménages qui vont y habiter. La subvention adaptation de domicile (SAD) permettait à une personne ayant besoin d'adaptations de les faire installer dès le moment de la construction.

Ces deux subventions sont liées au programme AccèsLogis et n'existent pas dans le Programme habitation abordable Québec (PHAQ).

Actuellement, les personnes vivant avec un handicap peuvent demander à bénéficier du programme d'adaptation de domicile (PAD). Cependant, il faut déjà vivre dans le logement pour pouvoir faire une demande PAD, ce qui fait en sorte que la personne devra attendre longtemps avant que son nouveau logement soit adapté à ses besoins. Par ailleurs, le PAD est destiné à une personne précise et n'est donc pas applicable pour des projets d'hébergement temporaires, par exemple pour les victimes de violence conjugale ou les personnes en situation d'itinérance.

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

Est-ce que les subventions SUAL et SAD ou d'autres mesures semblables pourraient être mises en place dans le programme PHAQ?

154) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 septembre 2024**
À la ministre responsable de l'Habitation

Dans le programme AccèsLogis, les normes en matière d'accessibilité et d'adaptabilité des projets étaient clairement définies par le document Guide d'élaboration et de réalisation des projets, dont la dernière mise à jour date de 2021.

Par exemple les corridors devaient avoir 1500 mm de largeur, la dimension des pièces était prévue et au moins 10 % des logements devaient être accessibles et adaptables. Si l'immeuble était muni d'un ascenseur, tous les logements devaient être accessibles et adaptables.

Il ne semble pas y avoir un tel Guide et de normes semblables dans le PHAQ ni dans les ententes hors programmes (comme pour le projet de Mission Unitâinés). Ainsi, il serait possible que des projets financés par Québec par le PHAQ aient des corridors de 920 mm de largeur (minimum dans le Code de construction). De tels corridors ne permettent pas à la plupart des personnes utilisant des aides à la mobilité d'y circuler.

Financer de tels projets revient donc à utiliser des fonds publics pour renforcer l'exclusion et la discrimination systémique que subissent les personnes en situation de handicap.

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

Quelles mesures la ministre compte-t-elle mettre en place pour s'assurer que les logements financés par Québec puissent être visités et habités par toutes et tous, peu importe leurs capacités?

155) Mme Caron (La Pinière) – **11 septembre 2024**

À la ministre responsable des Aînés

Le 3 mai dernier, la ministre annonçait vouloir redonner aux CLSC leurs lettres de noblesse et en faire la porte d'entrée principale des aînés pour l'accès aux soins et aux services. Elle visait ainsi lancer un projet pilote dans les dix CLSC les plus performants, la création d'un nouveau corps d'emploi et une implantation à travers les 300 installations d'ici l'automne 2025.

Près de quatre mois se sont écoulés depuis cette réaction au rapport de la Commissaire à la santé et au bien-être, Mme Castonguay, qui recommandait notamment la création d'une porte d'entrée unique pour les aînés dans le but d'aider les usagers à naviguer dans le système de santé.

La ministre peut-elle nous indiquer la liste des CLSC sélectionnés pour le projet pilote, les budgets de fonctionnement de chacun et la description d'emploi des agents d'information spécialisés en programmes aînés?

156) Mme Caron (La Pinière) – **11 septembre 2024**

À la ministre responsable des Aînés

Lors de l'étude des crédits budgétaires du 23 avril dernier, je questionnais la ministre sur la contribution financière des résidents de CHSLD en lien avec leur statut familial. Je donnais comme exemple le cas d'un couple séparé depuis plusieurs années, mais non divorcé, dont les revenus d'un ex-conjoint servent au calcul de la contribution de l'autre conjoint hébergé en CHSLD même si les deux sont séparés depuis des dizaines d'années. Cette façon de faire peut occasionner des injustices et fausser la réalité financière de certains usagers.

Dans sa réponse, le sous-ministre adjoint, M. Sylvain Gagnon, a dit que des travaux sont en cours à l'interne avec la Direction des finances du MSSS pour faire l'examen de la capacité financière des usagers et faire une mise à jour des contributions demandées en tenant compte notamment du cadre familial.

De plus, M. Gagnon a confirmé que les travaux en cours devaient se terminer avec une proposition finale au cours des prochains mois.

Près de cinq mois se sont écoulés depuis l'étude des crédits, est-ce que la ministre peut déposer le résultat de ces travaux et un échéancier de la mise en œuvre de la grille des nouveaux barèmes qui seront considérés par le ministère pour l'hébergement en CHSLD et en Maison des aînés et maison alternative?

157) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **12 septembre 2024**

Au ministre responsable des Services sociaux

Selon un article paru dans le journal *Le Devoir* le 21 mars dernier, le tableau de bord du ministère de la Santé et des Services sociaux présentait des incohérences dans les délais d'attente en psychiatrie. Les données officielles recensaient 13 personnes en attente de voir un psychiatre à Montréal, alors qu'il y en aurait 2000 en Mauricie et Centre-du-Québec, et cinq fois plus aux Îles-de-la-Madeleine. Claire Gamache, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec, qualifiait ces chiffres d'« invraisemblables », affirmant que des milliers de patients attendent dans les régions touchées par une pénurie de psychiatres.

Les CIUSSS de Montréal semblent retirer des patients de la liste d'attente lorsqu'ils sont dirigés vers le Guichet d'accès en santé mentale adulte (GASMA), une pratique critiquée qui minimise l'ampleur réelle des besoins. Bien que le ministère reconnaisse des lacunes dans la comptabilisation des données, il continue alors de les afficher telles quelles.

Est-ce que le ministre peut nous indiquer si aujourd'hui, les données reflètent fidèlement la réalité?

Comment le ministère assure-t-il la mise à jour et la fiabilité de ces informations?

158) Mme Nichols (Vaudreuil) – **17 septembre 2024**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Depuis plusieurs mois maintenant, le gouvernement travaille à élaborer une nouvelle cartographie des zones inondables.

De l'avis des experts, des milliers de propriétaires seront impactés, notamment par une perte importante de la valeur foncière de leurs propriétés ainsi que par une restriction à l'accès au crédit hypothécaire et à l'assurabilité.

Selon des élus municipaux, plus de 70 000 résidences au Québec seraient visées par les nouvelles dispositions du ministre et perdraient en moyenne près du tiers de leur valeur.

Dans un premier temps, est-ce que le ministre pourrait nous confirmer qu'il a discuté de sa nouvelle cartographie avec certains élus municipaux? Est-ce qu'il s'est assuré de l'acceptabilité de sa proposition? Est-ce qu'il a tenu compte de l'ensemble des critères mis de l'avant par les maires et mairesses du Québec? Qu'est-ce que le ministre a à dire aux citoyens qui verront la valeur de leur propriété grandement affectée?

Ensuite, afin de favoriser l'équité, est-ce que le ministre pourrait s'assurer que tous les élus municipaux soient informés en même temps, et surtout, que la population qui devra encaisser une énorme perte de valeur soit mise au courant des intentions du gouvernement, et ce, dans les plus brefs délais? Et enfin, est-ce que le ministre pourrait informer l'Assemblée nationale à savoir s'il est prêt à déposer sa nouvelle cartographie?

- 159) M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) – **18 septembre 2024**
À la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

En mai 2024, le Conseil de l'innovation du Québec a dévoilé les résultats pour l'année 2024 de la Grande enquête sur l'innovation québécoise.

Malgré le fait que la proportion des entreprises ayant entrepris au moins un projet d'innovation ait bondi de 18 points de pourcentage depuis la dernière enquête, le déclin des dépenses en recherche et développement a également été souligné.

En effet, le pourcentage du PIB des dépenses en recherche et développement des entreprises québécoises a diminué de 25 %. Le Conseil de l'innovation du Québec juge ce déclin préoccupant, notamment si celui-ci est comparé à la moyenne des pays de l'OCDE qui s'affiche à +32 %.

Est-ce que la ministre a un plan pour redresser cette tendance au Québec ?

- 160) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **19 septembre 2024**
À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Mon bureau de circonscription a été interpellé par une citoyenne en situation de handicap. Cette citoyenne, afin de conduire une voiture et donc d'être autonome dans ses déplacements, doit se procurer une mini-fourgonnette avec un système particulier, la technologie Joysteer. Ce système ne peut être installé que sur des véhicules neufs et puisque ces véhicules coûtent plus de 40 000 \$, la SAAQ impose le droit d'immatriculation additionnel pour véhicules de luxe.

Nous sommes bien sûr d'accord avec cette taxe sur les véhicules de luxe pour les citoyennes et les citoyens qui s'en procurent un par choix. Toutefois, les personnes handicapées n'ont pas le choix de se procurer une mini-fourgonnette afin de pouvoir se déplacer avec leur fauteuil roulant. Il n'y a aucun véhicule de cette catégorie disponible en bas de 40 000 \$. Ces personnes se retrouvent forcées de payer des droits additionnels alors que le choix du véhicule est hors de leur contrôle. La majorité des personnes en situation de handicap vit déjà une précarité financière. Ce faisant, nous jugeons qu'imposer ce fardeau financier supplémentaire, toutes les années, est injuste envers les personnes vivant avec un handicap.

Ma question à la ministre des Transports et de la Mobilité durable :

Est-ce que le ministère peut faire les changements pour ajouter les véhicules adaptés à la liste des véhicules de luxe exemptés des droits d'immatriculation additionnels?

161) Mme Nichols (Vaudreuil) – **24 septembre 2024**

À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

C'est de notoriété publique que la gestion de la circulation dans la grande région de Vaudreuil et Soulanges est un défi de taille compte tenu du fait que le gouvernement actuel a retiré du Plan économique du Québec déposé en mars 2018, la reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes.

Pour compliquer davantage la gestion de la circulation, le gouvernement continue à refuser de concrétiser le projet de parachèvement de l'autoroute 20 de Vaudreuil-Dorion à L'Île-Perrot, de sorte que l'autoroute 20, qui n'en est pas vraiment une, se transforme en boulevard urbain avec des feux de circulation.

Devant un flot de circulation ingérable, les voitures utilisent le réseau routier résidentiel pour tenter d'éviter les bouchons perpétuels sur l'artère principale. La sécurité des enfants circulant dans ces quartiers résidentiels est en danger. Les parents sont inquiets, les élus municipaux sont inquiets, et je le suis aussi.

Régulièrement, je reçois des messages des maires du comté de Vaudreuil pour dénoncer la mauvaise gestion de la circulation. Et à chaque fois, je me vois dans l'obligation de communiquer avec le cabinet de la ministre pour les informer qu'il y a un incident ou un accident, qu'il n'y a pas de policier pour gérer la circulation, que les feux de circulation ne sont pas synchronisés, qu'ils sont défectueux ou carrément inopérants.

Je suis ravie de compter sur l'excellente collaboration du personnel du cabinet. Or, je me questionne sur le fait que les maires se retrouvent dans l'obligation de passer par moi pour attirer l'attention du ministère ou du service de police sur un incident paralysant la circulation.

Nous demandons donc à la ministre s'il existe un protocole pour permettre aux élus de procéder à des signalements dans les plus brefs délais et directement aux intervenants? Dans l'affirmative, nous invitons donc la ministre à partager les directives établies par son ministère, auprès de tous les partenaires du milieu, particulièrement des élus municipaux à la suite d'un signalement.

De plus, nous demandons à la ministre de partager avec toutes les parties prenantes, le plan de contingence prévoyant les mesures mises en place par le ministère des Transports et de la Mobilité durable lorsqu'il y a fermeture complète du pont et autres artères parallèles? En fait, quelles sont concrètement les mesures prises systématiquement par le ministère et les organisations impliquées, pour assurer une circulation fluide sur l'autoroute 20 entre autres, lors de la fermeture complète du pont de l'Île-aux-Tourtes. Aussi, quelle est la fréquence de synchronisation des feux de circulation, et, en cas de mauvais fonctionnement de ceux-ci, quels sont les délais dans lesquels le ministère doit prendre en charge les problématiques?

162) Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) – **24 septembre 2024**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a accordé un financement à la mission de l'Accorderie de Shawinigan et de l'Accorderie de l'Estrie-Ouest dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027.

Cependant, l'Accorderie de Sherbrooke ne bénéficie d'aucune source de financement stable qui lui permettrait d'avoir de la prévisibilité financière.

Est-ce que le ministre peut nous expliquer pour quelles raisons la mission de l'Accorderie de Sherbrooke ne peut pas bénéficier d'un financement stable tout comme celles de l'Accorderie de Shawinigan et de l'Accorderie de l'Estrie-Ouest ?

163) Mme Garceau (Robert-Baldwin) – **24 septembre 2024**
À la ministre responsable de la Condition féminine

Au printemps 2023, la ministre responsable de la Condition féminine a mis en place un comité interministériel sur l'accès à l'avortement dans le but de proposer des mesures concrètes au gouvernement, afin de rendre l'accès à l'avortement égal entre les différentes régions du Québec.

Est-ce que la ministre responsable de la Condition féminine peut nous informer de l'avancement des travaux du comité et de la date prévue pour le dépôt de son rapport et de ses recommandations ?

164) Mme Garceau (Robert-Baldwin) – **24 septembre 2024**
Au ministre de la Culture et des Communications

Le 4 mars dernier, le gouvernement annonçait la fin du projet des Espaces bleus, après 3 ans de retard et de hausses de coûts. Lors de sa conférence de presse, le ministre disait que ce qui restait de l'enveloppe prévue pour le projet serait redistribué dans d'autres projets culturels.

Or, le 7 août, le gouvernement a autorisé au Musée de la civilisation un décret maximal de 7 millions de dollars pour garantir l'entretien des quatre Espaces bleus dont le gouvernement est propriétaire.

Le ministre de la Culture et des Communications peut-il nous informer d'où provient le montant de 7 millions de dollars et s'il prévoit accorder d'autres sommes de la sorte dans la prochaine année ? Peut-il aussi nous informer du montant restant dans l'enveloppe initiale pour le projet des Espaces bleus ?

165) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **24 septembre 2024**
Au ministre responsable des Services sociaux

Lors d'une annonce effectuée par le ministre à Dolbeau-Mistassini le 6 août 2024, il a été question d'un projet d'hébergement permanent présentant un « haut seuil d'acceptabilité » dans la Ville de Dolbeau-Mistassini.

Est-ce que le ministre peut préciser ce que signifie concrètement l'expression « haut seuil d'acceptabilité » ? De plus, comment ce seuil est-il évalué par le ministre, et quels sont les critères spécifiques utilisés pour définir un tel seuil ?

Est-ce que des consultations auprès de la population ont eu lieu ?

166) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **25 septembre 2024**
Au ministre responsable des Services sociaux

Le nombre de personnes en situation d'itinérance ne cesse de croître, et une proportion de plus en plus importante d'entre elles souffrent de troubles de santé mentale, rendant difficile l'accès à des services adaptés à leurs besoins.

Le ministre a récemment annoncé des fonds supplémentaires destinés aux personnes en situation d'itinérance vivant avec des troubles de santé mentale sévères.

Le ministre peut-il préciser quels critères ou conditions sont utilisés pour définir ces troubles de santé mentale sévères?

167) Mme Rizqy (Saint-Laurent) – **25 septembre 2024**
Au ministre de l'Éducation

Le 19 septembre dernier, La Presse dévoilait que des élèves résidents du Québec sont scolarisés en Ontario. Considérant que cette situation est préoccupante, nous souhaitons obtenir un portrait clair de la situation :

Combien d'élèves sont scolarisés en Ontario plutôt qu'au Québec?

Combien sont au primaire et combien sont au secondaire?

Est-ce que ces élèves ont quitté le réseau québécois ou n'ont tout simplement jamais fréquenté les écoles du Québec?

Est-ce par manque de services?

Est-ce en raison des choix de programme?

Est-ce que le ministre peut également nous indiquer ce que le ministère fait pour empêcher cette situation et ce qu'il a l'intention de faire pour éviter un exode des élèves du Québec vers l'Ontario?

168) Mme Rizqy (Saint-Laurent) – **25 septembre 2024**
Au ministre de l'Éducation

Le 19 septembre dernier, Le Devoir publiait un article affirmant que le gouvernement du Québec travaillait actuellement à alléger l'encadrement de certaines mesures budgétaires protégées, notamment celles concernant l'aide alimentaire et le tutorat.

Nous apprenions par le fait même que certains centres de services scolaires retournent à Québec des sommes non utilisées pour des enjeux pourtant bien présents.

Est-ce que le ministre pourrait nous fournir un état de situation, par centre de services scolaire/commission scolaire et par mesure, quant aux sommes retournées dans les coffres de l'état en 2023-2024?

Est-ce qu'il pourrait également nous fournir l'état d'avancement des travaux menés par le ministère concernant le processus d'optimisation et de simplification des règles budgétaires en cours ainsi que l'échéancier des travaux?

169) Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) – **25 septembre 2024**
Au ministre de la Justice

Le 15 mai dernier, le ministre déposait un règlement concernant la désignation des États étrangers où les règles et les pratiques en matière de grossesse pour autrui répondent aux exigences prévues au Code civil.

À la suite de cette prise de position de la part du gouvernement, je m'inquiète des conséquences que pourraient subir les familles québécoises.

Premièrement, la décision du gouvernement d'exclure une partie du Canada, notamment le Nouveau-Brunswick, est incompréhensible. Il est bien connu que les Québécois et les Néobrunswickois sont unis linguistiquement et partagent ainsi des liens indéniables. Le fait d'exclure cette province est en mon sens désavantageux pour les Québécois francophones puisqu'autant les parents que l'enfant pourront difficilement développer des liens significatifs avec la mère porteuse.

De plus, j'ai constaté que, malgré le règlement, l'exclusion de certaines provinces canadiennes apporte une certaine confusion aux futurs parents et peut mettre à mal leurs projets parentaux. En effet, il subsiste un risque réel que la filiation des futurs enfants ne soit pas reconnue au Québec, sans oublier les parents qui ne seront pas admissibles aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale. C'est pourquoi je crois qu'il serait opportun d'offrir le meilleur accompagnement possible aux familles qui se préparent à accueillir un enfant.

Le ministre peut-il indiquer si, à l'instar de l'adoption internationale, il a l'intention de faire évoluer son règlement afin d'y inclure plus de flexibilité, d'autres juridictions de la francophonie et l'ensemble des provinces canadiennes?

170) M. Ciccone (Marquette) – **26 septembre 2024**

Au ministre de la Santé

Le 26 août dernier, dans son communiqué de presse, le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID) a souligné que depuis l'entrée en vigueur de la réglementation interdisant la vente de saveurs de vapotage au Québec, il y a maintenant dix mois, le gouvernement peine toujours à faire respecter cette loi.

Le CCID dénonce qu'il existe encore près de 400 vapoterie délinquantes et que ces dernières contournent la loi en vendant des saveurs soi-disant destinées à l'eau, mais conçues pour être mélangées à des liquides de nicotine non aromatisés.

D'ailleurs, certains commerçants ont déjà déclaré ne pas connaître exactement ce qu'il y a dans ces saveurs-là et avançant même la possibilité de produits potentiellement cancérigènes, si inhalés.

Est-ce que le ministre peut s'engager à étudier attentivement la proposition mise de l'avant par le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID) ou toute autre proposition susceptible de rapidement mettre fin au commerce illégal des saveurs de vapotage?

171) M. Morin (Acadie) – **26 septembre 2024**

Au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le 25 septembre dernier, Le Journal de Chambly publiait un article intitulé « Un délai injuste ». Cet article soulignait la triste histoire de Madame Christine Hallé, une citoyenne de la circonscription du ministre, souffre des délais administratifs imposés par le gouvernement caquiste relativement au regroupement familial.

Le constat est profondément triste et inhumain. Madame Hallé est aux prises avec un très grand stress qui affecte sa santé mentale. D'ailleurs, les délais d'attente trop longs au Québec sont documentés et la séparation trop longue des conjoints est insoutenable. Son projet de vie commune est sur pause et ce, uniquement parce qu'elle vit au Québec.

En effet, le journal rapporte que, contrairement aux Canadiens vivant dans les autres provinces, les Québécois doivent attendre de deux à quatre ans plutôt que 13 mois dans les autres provinces. Un délai trois fois plus long en moyenne à cause d'une décision du gouvernement.

Est-ce que le ministre peut traiter ce cas dans sa circonscription et agir rapidement afin de permettre à cette citoyenne de pouvoir vivre au Québec avec son conjoint? Cette attente a de graves conséquences sur sa santé mentale. Qu'est-ce que le ministre répond à cette citoyenne de sa circonscription?

172) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **1^{er} octobre 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la Charte dans les organismes de l'Administration autres que les institutions parlementaires fait état, en sa page 28, de 35 plaintes reçues par des ministères liées à un manquement allégué à une obligation de la Charte de la langue française.

Le ministre pourrait-il nous indiquer les ministères visés par ces plaintes, le nombre de plaintes par ministère, la nature du manquement allégué et si les plaintes ont été jugées fondées?

173) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **2 octobre 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française fait état, en sa page 4, de l'obligation pour les organismes de l'Administration auxquels s'applique la Politique linguistique de l'État et qui entendent utiliser une autre langue que le français d'adopter une directive destinée à leur personnel afin d'indiquer les règles de conduite applicables en matière linguistique en leur sein et les exceptions possibles.

Il y est précisé que les ministères et organismes avaient jusqu'au 1^{er} juin 2024 pour produire une telle directive.

Le ministre peut-il nous indiquer quels ministères et organismes ont produit une telle directive à ce jour?

174) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **2 octobre 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française fait état de la non-atteinte de la cible prévue pour l'indicateur 2.2.1, soit le pourcentage des organismes de l'Administration visés par la Politique linguistique de l'État déclarant utiliser les outils en matière d'exemplarité.

Le résultat pour l'année 2023-2024 est de 57 % alors que l'objectif fixé par le ministère était de 60 %.

Considérant l'importance que revêt l'exemplarité linguistique de l'État, le ministre peut-il s'engager personnellement à ce que la cible soit atteinte l'an prochain et peut-il indiquer quelles mesures il compte mettre en place afin que ce soit le cas?

175) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **2 octobre 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel 2023-2024 de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie fait état, en sa page 13, d'un processus d'inspection établi en vertu de l'article 167 de la Charte de la langue française afin de vérifier la conformité des employeurs aux dispositions législatives visant à encadrer l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français pour l'accès à un poste ou le maintien en poste, notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion.

Le rapport nous apprend qu'après analyse de 500 offres d'emplois dans le secteur de la finance et des assurances ainsi que dans le secteur du commerce de détail, 9 entreprises sur 10 ne respectent pas les nouvelles dispositions de la Charte.

Le ministre peut-il nous indiquer quelles mesures additionnelles il compte mettre en place afin que les obligations prévues par la Charte soient mieux connues des entreprises de ces secteurs et soient respectées?

176) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **3 octobre 2024**
Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française fait état de la non-atteinte des cibles prévues en ce qui concerne la présence des membres de minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel du ministère.

Les résultats sont en deçà des cibles pour toutes les régions d'affectation, sauf la Capitale-Nationale.

De même, nous constatons qu'aucun des membres de minorités visibles et ethniques (MVE) ne fait partie du personnel d'encadrement du ministère, malgré une cible de représentativité de 6 %.

Le ministre peut-il nous indiquer les actions qu'il compte prendre pour atteindre ces objectifs?

177) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **3 octobre 2024**
Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel 2023-2024 de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie fait état, en ses pages 46 à 49, de nombreuses cibles non-atteintes en matière d'embauche des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) et de leur présence au sein de l'effectif régulier et occasionnel de l'Office.

On y apprend que les taux d'embauche des membres des groupes cibles pour un statut d'emploi régulier ou occasionnel sont en baisse constante ces dernières années, bien en deçà de l'objectif de 25 %.

De même, le taux de présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) dans l'effectif régulier et occasionnel de l'Office est en diminution, en deçà des cibles fixées.

Sachant que l'Office a augmenté son effectif global de plus de 70 ETC en 2023-2024, le ministre peut-il nous indiquer pourquoi ces cibles n'ont pas été atteintes et les mesures qu'il compte prendre personnellement afin de s'assurer de leur atteinte dans le futur?

178) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **3 octobre 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française indique que la Direction de la francophonie canadienne est désormais sous la responsabilité du ministère. En page 14 du rapport, il est fait état de la non-atteinte de l'engagement portant sur les normes de services visant le traitement dans un délai maximal de 60 jours des demandes relatives aux programmes de cette direction.

Le résultat pour l'année 2023-2024 est de 36 % alors que l'objectif fixé par le ministère était de 85 %.

Le ministère évoque plusieurs raisons pour justifier cette non-atteinte, dont l'implantation d'une nouvelle plateforme de gestion des subventions, des délais pour confirmer le cofinancement de projets en coopération intergouvernementale et des délais imputables au transfert de la Direction au sein du ministère.

Le ministre peut-il nous brosser un portrait de la situation pour les six premiers mois de l'année fiscale 2024-2025 et nous confirmer, si la tendance se maintient, que l'engagement de 85 % sera atteint au 31 mars prochain?

179) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **3 octobre 2024**

À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Pour une deuxième année consécutive, le service de traverse maritime Rimouski–Forestville a été suspendu. Ce lien saisonnier établi depuis 25 ans joue un rôle essentiel pour le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord. Radio-Canada rapportait récemment qu'un nouveau promoteur s'est manifesté pour opérer la traverse.

Ma question est la suivante :

Compte tenu de l'importance de la traverse Rimouski-Forestville pour les résidents, les travailleurs et les entreprises de la région, le gouvernement du Québec envisage-t-il de mettre en place un soutien financier ou une stratégie spécifique pour assurer la reprise et la pérennité de ce service, tout en tenant compte des défis liés aux coûts d'exploitation et à l'accessibilité pour les usagers?

180) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **3 octobre 2024**
À la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Depuis 2022, la Ville de Rimouski et la municipalité de Grande-Rivière travaillent activement à l'implantation d'une zone d'innovation, la zone bleue, afin de favoriser la recherche, l'innovation, le développement industriel et l'entrepreneuriat dans le domaine maritime. L'annonce officielle de la création de la zone bleue est toujours grandement attendue dans l'Est-du-Québec.

Mes questions sont les suivantes :

- La ministre peut-elle confirmer si le gouvernement prévoit toujours la mise en place de cette zone d'innovation?
- Si oui, quel est l'échéancier prévu pour son implantation?
- Sinon, quelles sont les raisons justifiant un éventuel report ou abandon de cette initiative?

181) M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) – **8 octobre 2024**
Au ministre de la Justice

Le 17 novembre 2022, le projet de loi fédéral C-5 visant à modifier le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances recevait la sanction royale nécessaire pour qu'il devienne loi (loi 15) et soit dès lors applicable à l'ensemble des provinces canadiennes. Bien que visant à abolir les sanctions minimales, cette loi a également ouvert la porte à la déjudiciarisation de possession simple de drogues.

Considérant que le Québec n'a pas de procureurs fédéraux et qu'il revient ainsi au ministre de la Justice d'émettre des orientations claires quant à l'application de cette loi, ma collègue, la députée de Sherbrooke questionnera ce dernier quelques mois plus tard, le 22 mars 2023, pour savoir comment il comptait donner suite à l'entrée en vigueur de cette loi. Par ailleurs, l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) organisera à la fin mars 2023 un forum précisément sur le chapitre 15 du Code criminel dans l'objectif que la province se dote d'une Politique d'application pour la réduction des méfaits. En outre, le regroupement invitera le ministère à prendre part au forum pour y partager des clarifications sur l'application de loi, mais essuiera un refus.

Le 27 avril 2023, la députée de Sherbrooke recevra réponse à sa question écrite. Dans cette dernière, il est indiqué que le ministre de la Justice prévoit des mesures de rechange au processus judiciaire traditionnel, qu'il a développé une approche adaptée à la loi et qu'une orientation a d'ailleurs été publiée à ce sujet le 24 avril 2023 dans la Gazette officielle. Le ministre assure aussi continuer à travailler en étroite collaboration avec le milieu communautaire. Or, les travailleurs du milieu communautaire, voire l'ensemble des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux n'ont pourtant jamais été avisés de la nouvelle orientation, au même titre que les corps policiers. Le 25 avril 2023 au lendemain de l'avis du ministre, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) modifie sa directive « DRO-1 », destinée strictement aux procureurs. Ladite modification n'est aucunement une consigne à l'effet de ne pas déposer des accusations dans les cas de possession simple de stupéfiants, elle ne fait qu'ajouter des critères permettant aux procureurs d'évaluer l'opportunité d'engager des poursuites.

Puis, en juillet 2024, nous apprenons via un article diffusé par Radio-Canada que les services de police Montréal, Laval, Gatineau, Sherbrooke, Châteauguay et Granby ne sont toujours pas au courant autant de la nouvelle orientation, que de la directive. Ainsi continuent-ils d'appliquer la loi en faisant remonter des cas de possession simple au DPCP, même si celui-ci ne donnera peut-être pas de suite à ces dossiers. Avec toute la perte de temps et d'argent que cela représente, le tout, dans un contexte de surcharge du travail des policiers, en plus des impacts humains pour les personnes qui se retrouvent pris dans les rouages judiciaires.

Fin septembre, soit un peu plus d'un an après l'entrée en vigueur de l'orientation, j'apprends via une demande d'accès à l'information déposée auprès du ministère que dans les 4 mois qui ont suivi la mise en application de la nouvelle directive, 5069 causes criminelles avec chef de possession de drogue ont été ouvertes. Parmi elles, seuls 5 dossiers ont fait l'objet d'une non-judiciarisation. Par ailleurs, je viens aussi d'apprendre via une demande d'accès à l'information déposée au SPVM que depuis avril 2023, le nombre de dossiers avec infraction de possession simple est plus important qu'avant le dépôt de la nouvelle orientation du ministre. Qui plus est, le SPVM n'a toujours pas reçu d'information supplémentaire et/ou cadre de mise en œuvre pour l'application de cette nouvelle orientation. Ainsi, un peu plus d'un an après son entrée en vigueur, force est de reconnaître que des clarifications et directives sont plus que nécessaires.

Mes questions au ministre de la Justice :

- Prend-il l'engagement de mobiliser de façon cohérente l'ensemble des acteurs concernés (milieu juridique, force policière, santé publique, réseau de la santé et des services sociaux incluant le milieu communautaire et les usagers, élus), de manière à intégrer une vision partagée entourant la déjudiciarisation de la possession simple?
- Peut-il rendre accessible le cadre d'évaluation de la nouvelle orientation ministérielle permettant d'en mesurer l'efficacité?

182) Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) – **8 octobre 2024**
À la ministre des Affaires municipales

Depuis quelque temps, les médias font écho d'une politique de réduction des dépenses dans les ministères. Les heures supplémentaires sont maintenant interdites et les frais de déplacement sont également restreints. Cela revient à dire que le ministère offre des services qu'entre 8h30 et 16h30.

Sachant que dans les petites municipalités, la grande majorité des élu(e)s municipaux exercent leurs fonctions électives à temps partiel et que les séances de conseil sont en soirée, les directions régionales du ministère sont donc très souvent appelées à soutenir les élu(e)s municipaux en dehors des heures normales de bureau.

Avec cette mesure que la ministre impose, je m'inquiète que le ministère ne soit plus en mesure d'être présent sur le terrain, notamment pour le soutien lors de séances d'information sur le rôle et les responsabilités des élu(e)s, de l'accompagnement en gestion de conflit, en coopération intermunicipale ou pour des études de regroupement de municipalités. C'est sans compter que le ministère offre également un service essentiel concernant le développement local et régional ou encore en aménagement du territoire.

Est-ce que la ministre peut confirmer qu'il y a bien une telle politique de dépenses? De plus, a-t-elle analysé l'impact d'une telle application sur le milieu municipal, notamment pour les plus petites municipalités en région ? Finalement, peut-elle nous déposer la directive ainsi que l'analyse s'il y a lieu ?

183) Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)– **8 octobre 2024**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 avait pour ambition de réduire significativement la pauvreté au Québec. L'une des mesures clés de ce plan consistait à sortir 100 000 personnes de la pauvreté, en mobilisant diverses initiatives et ressources visant à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables.

Alors que la période couverte par ce plan touche à sa fin, il est essentiel de dresser un bilan des résultats concrets obtenus pour s'assurer de l'efficacité des actions entreprises.

À cet égard, j'aimerais savoir combien de personnes ont réellement été sorties de la pauvreté au Québec depuis le début de ce plan.

184) M. Morin (Acadie)– **9 octobre 2024**

Au ministre de la Justice

Actuellement au Québec, il coûte à un citoyen 65 \$ pour faire faire une apostille au Québec. C'est le double de ce que ça coûte en Ontario et 6 fois ce que ça coûte en Colombie-Britannique.

Le ministre de la Justice peut-il nous indiquer pourquoi il y a une si grande différence de coût entre le Québec et les autres provinces canadiennes?

185) M. Morin (Acadie)– **9 octobre 2024**

Au ministre de la Justice

Lors des consultations du projet de loi n° 56, la Chambre des notaires nous a informés qu'elle planchait sur l'élaboration de nouvelles pratiques et formations pour permettre aux notaires d'avoir une démarche claire à suivre pour s'assurer du consentement de tous les partis lors d'actes notariés.

Le ministre de la Justice s'est basé sur cette information pour ne pas inclure, dans son projet de loi sur la réforme du droit de la famille, de mesures plus précises sur le sujet.

Cela fait presque 8 mois que le projet de loi a été déposé et ça fait 5 mois qu'il a été sanctionné.

Est-ce que le ministre de la Justice peut nous faire part des actions qu'il a entreprises afin de s'assurer que tout sera prêt pour l'entrée en vigueur de la loi le 30 juin 2025?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 8 octobre 2024
Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public – *ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor*

Projets de loi publics au nom des députés

- b) 12 septembre 2023
Loi visant à rendre accessibles les documents issus de l'enquête menée par le commissaire-enquêteur Bernard Grenier au sujet des activités illégales d'Option Canada à l'occasion du référendum de 1995 – *député de Camille-Laurin*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers – *ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*